

BILAN DE L'ASSEMBLEE GENERALE du 14/12/02

Etaient présents :

- Sylvain GAUTHIER ó ESCALADøEVASION
- Frédéric LANDABOURE ó ECHO DES RAVINES
- Robert LAN NANC FAN ó ASCAC
- Frédéric HURTEVENT ó ASCAC
- Gilles DUBESSET ó CLUB METEO
- Patrice NOMINE ó ESTøKALAD
- Michel BARJOLIN ó ESCALADE DøABORD SAINT-CHARLES
- Dominique PALMIER ó ESCALADE DøABORD SAINT-CHARLES
- Philippe GABORIAUD ó ASCAC
- Carole BARDET ó MONTAGNE REUNION
- Philippe DESANLIS ó ECHO DES RAVINES
- Patrick MARTINEL ó ESCALADøEVASION
- Régis BISCAY ó ESTøKALAD
- Jérôme VOSGES ó ESTøKALAD
- Yves DORIER ó ESTøKALAD
- Pierre BIEDERBECK ó ESTøKALAD
- Omar BLANCO ó ESTøKALAD
- Lysiane BLAY ó ESCALADE DøABORD SAINT-CHARLES
- Denis BOULLE ó MONTAGNE REUNION
- René PARPETTE ó 7 A LøUEST
- Muriel BIZE ó 7 A LøUEST
- Juliette DELMAS ó ASCAC
- HOAREAU ó ESCALADE DøABORD SAINT-CHARLES
- Véronique MAILLOT

Absents excusés :

- Pierre CIAVALDINI ó ESCALADE EVASION
- Bernard SOMNY ó ESTøKALAD

La réunion débute à 14h00

ORDRE DU JOUR :

1/ Appel des membres :

Convocation des représentants des clubs dont la cotisation 2002/2003 est à jour.

2/ Vérification des mandats :

L'ensemble des clubs votants sont :

- MONTAGNE REUNION
- ESCALADE D'ABORD
- A.S.C.A.C
- CLUB METEO
- ESCALADE EVASION
- EST'KALAD CLUB
- L'ECHO DES RAVINES
- 7 A L'OUEST
- CAPRI-RANDO

A noter l'absence des clubs :

- CANYON DODO
- CAPRI-RANDO
- GRIMP'AZOT
- GRAND RAID

3/ Bilan moral de la présidente :

Document présenté

DEBATS/DISCUSSIONS

4/ Approbation du compte rendu de l'AG du 03/04/02:

Contre : Escalad'abord (3 voix)

Pour : l'ensemble du reste des votants (12 voix)

5/ Approbation des 3 points du Règlement Intérieur :

Abstention : Escalad'abord (3 voix)

Pour : l'ensemble des votants (12 voix)

ts au Comité directeur.

que la participation à une commission ne passe pas obligatoirement par une élection au Comité directeur. Les membres des commissions étant cooptés lors des réunions de concertations, en fonction des projets et des besoins et surtout en relation avec leur souhait de participer activement.

Candidats présents : Frédéric Landaboure (Echo des ravines) et Pierre Biederbeck (Estkalad'club).

Absents excusés : Rémy Barjolin (Escalad'abord) et Frédéric Lallemand (Estkalad'club).

7/ Résultats de l'élection à bulletin secret :

- Frédéric Landaboure : 15 voix
- Pierre Biederbeck : 15 voix
- Frédéric Lallemand : 12 voix
- Rémy Barjolin : 3 voix

Les 3 places de membres représentant les groupements sportifs affiliés sont Frédéric Landaboure, Pierre Biederbeck et Frédéric Lallemand. Elus pour la même période que celle des autres membres du Comité directeur.

Le Comité Directeur se retire pour élire un nouveau trésorier. Après délibération, Pierre Biederbeck est élu à l'unanimité trésorier du Comité Régional Réunionnais de la FFME. Bienvenue à ces nouveaux membres et merci pour leur investissement futur.

Document Procès Verbal présenté.

8/ Présentation du nouveau responsable de la discipline escalade et des nouveaux responsables de la commission formation.

Ces responsables ont été désignés par le Comité Directeur, sur proposition des membres constituant la commission, conformément au Règlement général intérieur de la Fédération.

- Commission escalade : Patrice Nominé (Estkalad'club)

Mr Barjolin qui se positionne comme faisant partie de la commission escalade de part son action au sein de son club, s'étonne de ne pas avoir reçu de courrier

la commission escalade en Août. Ce dernier ne
Commission Escalade depuis Décembre 2001 après

démission.

Mme Delmas relève l'ambiguïté de la position du club Escalad'abord, qui a connu un certain nombre de restructurations ces derniers mois, et regrette qu'un courrier que tous les clubs ont reçu, n'ait pas, une fois de plus, été réceptionné par ce club. Elle rappelle la régularité de ce genre d'incidents au sein de ce club, qui pourrait prêter à confusion sur le sérieux des personnes gérant l'envoi du courrier du Comité. Elle souhaite donc une plus grande clarté en termes d'assurance de réception du courrier (une nouvelle adresse, une gestion administrative plus serrée, une boîte aux lettres fermée à clé...).

Enfin, il est rappelé que la participation aux commissions se fait par cooptation. Pour l'instant, l'ensemble des responsabilités de la commission escalade est couvert par ses membres.

Le souhait de Mr Barjolin de faire partie de la commission escalade est cependant noté et, en cas de besoins de nouveaux participants, il sera fait appel à lui par le biais de la nouvelle présidente et sera convoqué lorsque la commission escalade se reconstituera, selon des profils de postes très précis.

On notera enfin que souhaiter faire partie d'une commission doit se traduire par une action concrète où tous les membres doivent faire l'effort de travailler dans le même sens. L'absence totale de Monsieur Barjolin et de son club sur les évènements dans les équipes d'aide est toutefois à remarquer.

➤ Commission formation : Yves Dorier et Bernard Somny (Estkalad'club)

La Présidente remercie ces nouvelles personnes qui s'investissent dans le staff administratif, de plus en plus lourd à gérer. Yves Dorier souligne que la reprise du dossier formation lui est apparue possible grâce à l'énorme travail d'organisation et de clarté réalisé par Patrice Nominé, ancien responsable.

Cette commission compte également sur le soutien administratif et la prise de responsabilité de Véronique Maillot, nouvelle responsable communication du Comité.

9/ Bilan technique des actions menées en 2001/2002

Document joint

Bilan de la commission escalade présenté par Philippe Gaboriaud:

Intervention de Mme lysiane Blay sur les critères d'attribution des bourses aux athlètes qui gagnent des compétitions nationales ou internationales. J. Delmas explique que cette attribution passe par la constitution d'un dossier présentant des pièces justificatives.

ack sur le problème des regroupements de
pour les jeunes qui peuvent avoir d'autres

compétitions ou d'autres regroupements.

Patrice Nominé regrette le hiatus du mercredi précédent.

Intervention de Michel Barjolin sur l'appartenance de Christophe Treuillhé au club Escalad'abord ou à l'équipe régionale. J Delmas explique que C Treuillhé représente l'équipe régionale après la démarche de ses parents qui ont souhaité l'intégration de leur fils.

M Barjolin s'excuse de devoir partir pour les besoins de son club. S Gauthier et J Delmas déplorent le départ de M Barjolin et de Didier Hoarau après ce bilan escalade.

Bilan de la commission canyon présenté par Sylvain Gauthier :

Intervention de Gilles Dubesset sur un recyclage canyon : si une première journée a été annulée pour des raisons administratives, il faudrait préciser une nouvelle date.

Intervention de L. Blay qui demande si les niveaux de pratique stipulés dans le bilan sont une référence nationale ou régionale : P Gaboriaud indique que ces niveaux sont une volonté nationale, la Réunion étant reconnue, au niveau canyon et au plan national, comme un terrain expérimental de qualité pour le développement de l'activité.

D'ailleurs, une formation d'instructeur canyon à la Réunion va être proposée l'année prochaine : ce sera la 1^{ère} dans un Dom.

A souligner néanmoins la difficulté de mener ces projets qui sont en prise avec les professionnels.

Bilan de la commission équipement présenté par Philippe Grandrémy :

Intervention de G. Dubesset qui demande si le budget de l'équipement concerne l'escalade et canyon ou l'escalade seulement. P Grandrémy rappelle que le Plan Régional d'Equipement canyon est très problématique compte tenu des conflits avec les professionnels. Il s'agit d'un autre dossier qui devrait être traité à part, par la commission canyon.

J Delmas souligne cependant que les commandes de matériel doivent être mises en commun mais que les deux budgets doivent être différenciés au niveau des dossiers de subvention.

L Blay interroge sur l'état de l'avancement des travaux à la Grande Chaloupe. PG souligne la priorité du PRE et la difficulté de répondre tout de suite à tous les besoins. Il regrette que les clubs ne participent pas plus aux équipements. L.Blav se propose pour aider ainsi que G. Dubesset.

ue club participe à l'aménagement ou au
sent.

Patrice Nominé souligne aussi l'importance de la prospection.

YD voudrait de plus amples informations sur l'équipement du Club Montagne Réunion à Trou Blanc. Surprise de Carole BARDET, Présidente de Montagne Réunion. P Gaboriaud rappelle qu'il est important que l'équipement respecte un certain nombre de règles notamment au niveau du matériel utilisé.

A l'heure d'aujourd'hui le Comité Régional a signé une convention d'usage avec l'ONF pour l'équipement et l'utilisation des sites d'escalade qui leur appartiennent .Il est impératif que tous les clubs s'adressent à la commission Equipement pour les questions et besoins en matière d'équipement .Les remarques sur certains sites sont bien entendu bienvenues. L'équipement "sauvage" nuit finalement au développement de l'activité et des responsabilités sont maintenant définies.

Bilan financier présenté par Robert Lan Nan Fan :

Des questions sur la signification des termes. "Par rubriques" signifie ce qui relève des évènements. "Par groupe" renvoie au type de dépenses.

L. Blay demande comment se fait l'aide aux départs aux compétitions. Cette aide est tributaire d'une participation à l'équipe régionale.

La dotation aux clubs se fait à la suite d'une demande du club par un projet formalisé. Les critères de dynamisme et de participation auprès des actions du Comité sont aussi importants.

La présidente d'escalad'abord trouve que c'est dommageable pour les clubs qui ont des résultats alors que leurs jeunes ne font pas partie de l'équipe.

J Delmas explique qu'il n'est pas possible d'avancer des subventions pour un club dont les anciens dirigeants s'opposent aux projets du Comité Régional par des insultes et des rejets systématiques de la politique de développement que s'efforce de mener au mieux tous les membres du comité.

Un nécessaire effort de conciliation, de communication et de participation est attendu pour renouer le lien, ce qui apparaîtrait possible avec la nouvelle Présidente Lysiane Blay.

Tant que Michel Barjolin refusera la participation des jeunes grimpeurs compétiteurs d'escalad'abord au sein de l'Equipe Régionale, le comité ne pourra soutenir financièrement leurs déplacements et autres dépenses.

J.Delmas rappelle que le travail effectué dans les montages financiers, dans le suivi administratif des dossiers et dans les énergies consacrées aux jeunes grimpeurs provient d'une action collective et que le comité refuse un fonctionnement individualiste.

Rappelons simplement le travail réalisé par la commission Escalade lors des compétitions pour que tous ces jeunes arrivent à ce niveau. Sans compétition il n'y a pas de Champion...

dent à la présentation du programme

- Information de S Gauthier : Philippe Desanlis remplace Sylvain Gauthier sur la responsabilité administrative du prochain stage canyon.
- Concernant les EPI : la responsabilité du matériel doit incomber à un responsable désigné dans chaque club. Le Comité propose une formation de contrôleur des EPI pour laquelle chaque club sera tenu d'envoyer 2 personnes ; cette formation sera obligatoire puisque la Fédération compte dans l'année 2003 imposer cette règle.
- J Delmas souligne que si de nouveaux évènements de clubs sont créés, le Comité peut faire passer l'info.
- Commission escalade : P Gaboriaud propose que des moyens soient mobilisés pour les « fidèles bénévoles » au travers par exemple de voyages avec une thématique escalade, canyon...proposition très appréciée dans la salle.
- Commission Promotion : Patrick Martinel, en maîtrise STAPS, accorde 100h de stage au Comité pour organiser sur la Commune du Tampon un Challenge Max Rafini, prévu le 15 mars. Il réalisera en outre des études statistiques sur les activités de montagne et d'escalade à la Réunion. Date à confirmer....

VOTE DES ACTIONS 2003 :

- Abstention : 3 voix d'Escalad'abord qui précise, suite à la question de Patrice NOMINE, son abstention sur le point de l'équipe régionale mais qui est ok pour les autres projets.
- Pour : 12 voix (ensemble des votants)

11/ Présentation du Budget prévisionnel 2002/2003 :

Selon P. Biederbeck les demandes sont très importantes. Ceci s'explique par le passage d'une masse salariale pour 2 personnes.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL

- Abstention : 3 voix d'Escalad'abord
- Pour : 12 voix de l'ensemble des votants.

En introduction à l'Assemblée Générale, Juliette DELMAS présente les questions diverses sur :

- Les modifications des statuts
- Informations et dotations d'aides aux clubs
- Présentation de l'équipe salariale du Comité
- Soutien ligne DOM-TOM

Infos :

La Fédération nationale a enfin acceptée de rembourser* les billets d'avion dans 3 cas :

- ✌ pour la participation aux Championnats de France
- ✌ pour la formation d'un membre / an
- ✌ pour la participation à l'AG annuelle en Métropole.

(* remboursement partiel ou total à partir d'un dossier)

Cette année, il serait intéressant d'ouvrir l'accès à des formations nationales comme celle de d'entraîneur national pour Fred Hurtevent et celle de juge national pour Muriel Bize.

L'AG prend fin à 18h suivie d'un pot au Barachois.